Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 15

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances des 9 et 11 août, le Conseil d'Etat a nommé :

M. le Dr Walther Henzen, à Tavel, professeur d'allemand au Collège Saint-Michel ;

M. Albert Clerc, instituteur à Fribourg, surveillant dans le même établissement ;

M. Donat Bondallaz, instituteur à l'école mixte de Prévondavaux ;

Mlle Esther Plancherel, de Morens, institutrice à Lieffrens.

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonction de M. Bourdilloud, comme instituteur au Pâquier, les autorités communales et paroissiales, M. le Curé, la Société de chant, les écoles et toute la population ont offert au dévoué maître, le 1er août, l'hommage de leur reconnaissance. La fête débuta par la communion générale des enfants. A l'office solennel, une belle messe fut chantée et le R. P. Hilaire, Capucin, après avoir adressé au jubilaire un compliment plein de beaux sentiments, fit une remarquable allocution sur l'éducation. Après l'office, la foule se massa devant la cure pour entendre un étudiant, M. Pasquier, exprimer très délicatement les vœux des enfants et des familles. Un cadeau fut offert à M. Bourdilloud, qui remercia au milieu de l'émotion générale. Un banquet, gracieusement organisé par la commune, réunit ensuite à la cure les autorités religieuses et civiles, l'inspecteur scolaire, le jubilaire et quelques amis, M. le curé Berset y fit l'éloge de l'éducateur modèle, chrétien fervent, ferme appui du pasteur de la paroisse, qu'a toujours été M. Bourdilloud. Prirent encore la parole MM. Gillet, syndic ; Currat, inspecteur scolaire; Morand, président de paroisse ; Collaud, instituteur à Gruyères, et Emile Morard, négociant à Bulle.

Cette petite fête, pleine d'entrain, se poursuivit après les vêpres, avec le concours de l'excellente société de chant. *La Liberté.*

Brevets de capacité. — La commission des études, dans sa séance du 30 juillet, a décerné les brevets de capacité suivants pour l'enseignement primaire :

Diplômes du 1er degré : MM. André Barras, de Broc ; Henri Maillard, de Siviriez ; Fortuné Ridoux, de Corminbœuf ; Alphonse Studer, de Brislach (Jura bernois) ; Mlles Marie-Jeanne Aeby, de Chevrilles ; Angèle Barbey, de Morlon ; Rosa Bays, de Chavannes-les-Forts ; Blanche Bondallaz, de Nuvilly ; Hélène Buob, de Rorschach ; Marguerite Chollet, de Vaulruz ; Marie Chavaillaz, d'Ecuvillens ; Estelle Crevoiserat, de Pleigne (Jura bernois) ; Germaine Esseiva, de Fribourg ; Lidwine Gauch, de Tinterin ; Clémentine Guérig, de Fribourg ; Marguerite Joyeux, de Couché (France) ; Alice

Kümmler, de Münchenstein (Bâle); Rosalie Krummenacher, d'Escholzmatt (Lucerne); Catherine May, de Champéry (Valais); Antonie Nicolet, de Cottens; Jeanne Remy, de Bulle; Albertine Sapin, d'Autigny; Jeanne Volery, d'Aumont; Cécile Vuadens, de Vouvry (Valais); Cécile Zwick, de Fribourg.

Diplômes de IIme degré : MM. Louis Droux, des Ecasseys; Fernand Eggerswyler, de Ferpicloz; Georges Glasson, de Bulle; François Marchon, de Vuisternens-en-Ogoz; Pierre Sauge, de Praroman; Mlles Charlotte Aubert, de Chavannes-les-Forts; Blanche Chappuis, de Broc; Cécile Fragnière, de Gumefens; Augusta Gardaz, de Villars-le-Terroir; Antonie Jaquier, de Prez-vers-Siviriez; Marie Vasquez, de Varsovie; Maria Verdon, de Dompierre.

Diplômes du IIIme degré : MM. Alexis Chobaz, de Fribourg; André Ducrot, de Montagny-les-Monts.

Diplômes spéciaux pour l'enseignement des ouvrages manuels : Mlles Bernadette Berset, d'Autigny et Villargiroud; Louise Dénervaud, de Bouloz; Lina Oberson, de Sâles (Gruyère); Yvonne Vocat, de Saint-Luc (Valais); Marie Yerly, de Rueyres-Treyfayes; Elise Fürst, de Neuenegg; Marie Rauber, de Bellegarde.

Le rapport sur les écoles primaires de Fribourg. — Le rapport de la Commission des écoles mentionne que cette Commission a tenu 30 séances et que son Bureau s'est réuni 28 fois durant la dernière année scolaire. Les écoles ont reçu 587 visites de membres de la Commission. 69,938 objets divers de fournitures scolaires ont été livrés aux élèves. La dépense moyenne par écolier a été de 5 fr. 23, en augmentation d'un franc sur les deux années précédentes. Les travaux à l'aiguille ont coûté de 1 fr. à 5 fr. 50 par écolière, selon le degré de la classe. 531 élèves se sont présentés aux consultations gratuites du médecin scolaire, dont un grand nombre ont été envoyés au Dispensaire des Sœurs de la Providence. L'état de santé des écoliers a été, en général, meilleur que durant les années de guerre. Les absences illégitimes sont devenues plus rares. Les classes publiques ont compté 994 garçons et 755 filles.

L'excellent rapport de la Commission des écoles se termine par des considérations morales qui prouvent, une fois de plus, qu'elle se préoccupe de l'éducation des enfants non moins que de leur instruction. *La Liberté.*

Belgique. — Les journaux de Bruxelles publient la statistique suivante :

855,623 enfants belges reçoivent un enseignement religieux à l'école, 33,296 en sont dispensés et 71,023 font partie d'écoles où le cours n'existe pas encore.